

Du Tenten à la Migaronne



Commune de Villespy

Timestriel : janvier – février – mars 2017

Edito :

Chers amis lecteurs,

C'est au seuil de cette nouvelle année que nos souhaits de bonne santé, bonheur et paix vous accompagnent.

Ce bulletin continuera de cheminer au fil des mois pour vous tenir au courant de la vie de notre village. Grâce à lui, nous espérons que l'actualité d'aujourd'hui sera la mémoire de demain.

Vous y retrouverez nos rubriques habituelles enrichies en ce début d'année, par nos journalistes « en herbe » de l'école de la commune. Encadrés par leur enseignante, ils vous régaleront de leurs écrits sous la rubrique « La plume des écoliers » avant de régaler votre estomac par une recette bien de chez nous !

Bonne et heureuse année à tous.

Le Comité de rédaction



N°11

Mairie de Villespy

04 68 94 21 16

mairie.villespy@wanadoo.fr

Site : www.villespy.fr

lundi, jeudi, vendredi :

14h - 15h30

mardi : 15h30 - 19h

Agence postale communale

04 68 94 20 00

du lundi au vendredi :

9h - 12h

Samedi : 9h - 11h30

Dépôt de pain

Ecoles

Villespy : 04 68 94 28 07

Carlipa : 04 68 94 24 33

Cenne-M : 04 68 94 23 61

SGEPI

Tél : 04 68 94 23 51

CCPLM

Tél : 04 68 76 69 40

CIAS

Tél : 04 68 24 72 35

Ordures ménagères

Ramassage et collecte
sélective mercredi matin

Boucherie Bareil

vendredi : 9h-12 ; 15h-19h

samedi : 9h-12h

Epicerie ambulante

jeudi après-midi

Laiterie EARL Moundy

jeudi matin

**Nous vous proposons, si vous le souhaitez, de recevoir le bulletin municipal par email.
Pour cela communiquez nous votre adresse, (mairie.villespy@wanadoo.fr)**

Villespy périrait-il un jour par les eaux ?

Dans le précédent numéro du Bulletin Municipal, nous étions informés de l'issue heureuse du conflit relatif à l'écroulement d'une partie du mur de soutènement de la rue de la Brèche, écroulement enfin réparé.

Ceci m'a donné l'idée de vous exposer, toujours à propos de cette rue, et toujours pour une histoire d'inondations, un autre conflit mais vieux, lui, de 359 ans puisqu'il s'est déroulé en 1658.

Pour se resituer dans le contexte de ce 17^e siècle, il faut se représenter notre village encore entouré de ses murailles et de ses fossés, pourvu de son pont-levis qui barrait la tour dite, de nos jours, de l'horloge.

Il faut aussi se rappeler que beaucoup de Villespinois possédaient alors des loges à cochons et même des écuries et autres étables, contiguës à leurs habitations. Ce qui générait beaucoup de fumier qu'il fallait entreposer avant de l'épandre dans les champs et jardins. Sans remonter aussi loin dans le temps, les plus anciens d'entre nous se souviendront d'en avoir vu le long de cette même rue de la Brèche et au pied des murailles du château.



Voilà donc qu'en ce lundi vingtième jour du mois de mai 1658, devant le notaire Embry* et les nombreux témoins attroupés -dont Bausil Mons et Paul Aubert-, Jean Embry jeune [comprendre « cadet »], Barthélémy Prat et Bernard Bac jeune, habitants de Villespy, interpellent Antoine Huc, l'un des trois consuls du village pour la présente année.

Ils lui disent que « *de tout temps, les eaux qui découlent du long du faubourg du côté de cers [l'actuelle rue du Barry] dans le fossé de la Ville, ont accoutumé prendre leur cours le long dudit fossé du côté de midi [l'actuelle Grand rue ; ce qui alimentait les deux mares qui se trouvaient au bas du village]. Et maintenant, à cause des fumiers [comprendre « tas de fumier »] que certains habitants ont fait et font tous les jours dans les fossés, le conduit de sortir des eaux se trouve empêché et fermé. Ce étant, elle prennent leur cours du côté d'aquilon, tombant dans la rue et chemin de la Fontaine [ancien nom de la Brèche] sous laquelle les dits requérants ont leurs jardins [le parc a été constitué par le rachat successif sur plusieurs siècles de tous les jardins et chènevières que chaque habitant y possédait]. Et par ce moyen a, les jours passés, à cause des grandes pluies et*

inondations d'eaux et notamment celle qui découle dans ladite rue, sapé et abattu les murailles et tertres qui étaient en leurs dits jardins et gâté ladite rue ; pour leur dommage et celui de tout le public car s'il n'y est promptement remédié, ladite rue s'en va être perdue et ruinée. »

Ils demandent donc aux consuls, par l'intermédiaire dudit Huc, de prendre des habitants pour aller visiter les lieux, faire retirer les tas de fumier et réparer ce qui cause tous ces dégâts, sinon ils porteront l'affaire devant les juges. Ce à quoi l'édile répond qu' « *il allait faire son devoir* ».

Comme si un malheur n'allait jamais seul, se présente Jean Rignac, en son nom et celui de Guillaume Embry, voiturier, disant que « *leurs maisons aboutissent sur la muraille du côté d'aquilon de l'enclos dudit Villespy, et sur le chemin de la Fontaine qui menace ruine à cause du mauvais temps ce qui pourrait causer la ruine de ladite muraille et de leurs maisons, s'il n'y est promptement pourvu. Ils demandent donc aux consuls d'inspecter la muraille et de pourvoir à sa réparation car ce serait grand dommage si ladite muraille tombait* ».

Outre le fait de nous montrer qu'au cours des siècles certains problèmes qu'ont eu à gérer nos représentants sont récurrents, ce document nous donne à voir « une tranche de vie » de nos ancêtres et nous permet de nous représenter l'architecture, restée encore médiévale et défensive, de notre village. Bien que ses « défenses », sûrement faute d'entretien et par négligence, semblent devenues alors, au fil du temps, bien vulnérables. Nous aurons sûrement l'occasion d'y revenir.

Je gage cependant que vous allez à présent, lors d'une prochaine flânerie le long de cette avenue « ombragée » aux beaux jours, considérer les murailles qui vous entourent d'un autre œil.

Bonnes promenades.

Jean-Pierre Barès

*Source : archives départementales de l'Aude – 3^E 7300 / F°100 et suivants



Vœux :

Samedi 14 janvier dernier, la Municipalité a convié la population du village à se retrouver à la salle des fêtes, pour lever le verre à l'an nouveau. Dès 16h30, un spectacle du clown Prout-Prout a ravi grands et petits avec la confection de divers animaux en ballons à sculpter.

Les habitants venus en grand nombre ont étoffé l'assemblée pour assister au traditionnel discours de notre Maire. A cette occasion, nous avons accueilli les nouveaux arrivants et partagé la galette. Comme l'année dernière, un diaporama des différents événements de l'année 2016 a défilé tout au long de la soirée.

Discours de Madame le Maire, prononcé le ce 14 janvier

Bonsoir et bonne année à tous !

Merci d'être venus aussi nombreux, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Je tiens à excuser Dominique Fourquet et je remercie aussi nos collègues de Carlipa et de Cenne-Monestiés d'avoir répondu présents à notre invitation.

C'est la 3^e année que nous nous retrouvons dans cette salle et, oui, nous voilà déjà à la moitié du mandat.

Nous sommes conscients, que nous n'avançons peut-être pas aussi vite que vous le souhaiteriez, mais voici une liste des projets annoncés aux vœux de 2016 et qui sont, soit terminés, soit en cours d'achèvement.

- Terminé : le mur de la brèche, pour un coût communal de 7 640 €.
- Terminé : le renforcement du réseau ERDF.
- Les travaux d'enfouissement des lignes hautes tensions sont pratiquement finis, il ne reste plus qu'à refermer des trous, voir enlever des poteaux, où réaliser du goudronnage.

- Terminé : le goudronnage de la traversée de Villespy, qui a été réalisé, comme convenu, avec le Département, quelques jours après la fin des travaux ERDF.

- Terminé : la réfection du mur de la chapelle de l'église et le nettoyage des toits.

- Terminé : le réservoir de Villesplas. Il fait maintenant partie des dessertes incendies pour le hameau et ses alentours.

- Nous avons aussi fait installer des fenêtres doubles vitrages dans la 2^e salle de classe et à l'agence postale, dans un souci d'économie d'énergie et de confort.

- Suite aux cambriolages de l'an passé et comme prévu, nous avons sécurisé les ateliers communaux. Après l'achat du véhicule fin 2016, nous avons racheté du matériel de 1^{ère} nécessité.

Samedi 2 juillet 2016, nous étions très nombreux dans cette même salle, pour souhaiter une bonne retraite à Monique Hodent et la bienvenue à Valérie Porterie.

L'année 2017 va nous replonger dans les mêmes démarches, les mêmes entretiens, car c'est au tour de Francis Sibra de prétendre à une retraite bien méritée.

Nous tenons à remercier une nouvelle fois nos agents communaux Monique, Francis, Maryse, Valérie, Karine, Yvette, sans oublier Ghislaine qui vient faire les permanences pendant les vacances.

Merci aussi à toutes les associations Villespynoises existantes ou en création, qui œuvrent pour animer notre village.

Cette année nous avons adhéré à l'association «Emploi et Partage» association qui aide des personnes en réinsertion professionnelle, cela nous permet d'embaucher une personne ponctuellement, au coup par coup mais surtout à l'heure, afin d'être le plus rigoureux dans nos dépenses.

A mi-mandat je tiens à remercier l'équipe municipale, une équipe qui travaille avec les mêmes valeurs et pour le bien commun, avec respect, confiance, sérénité, nous mettons en commun, nos compétences, nos connaissances autour de débats qui peuvent être parfois longs, je dirais même très longs mais toujours constructifs. Merci pour votre soutien et votre collaboration. Un petit remerciement supplémentaire à Bruno et Pierre qui sont de précieux adjoints, particulièrement efficaces, attentionnés et toujours disponibles. D'ailleurs plusieurs mairies nous les envient et voudraient les débaucher.

Pour 2017

- Nous prévoyons de refaire la chaussée et d'améliorer les écoulements des eaux pluviales impasse du Couchant, ainsi que de la voirie communale chemin des Fontanelles, nous avons fait des demandes de subvention auprès du Département et de l'Etat (DETR) pour les 2 projets.
- Nous interviendrons sur le réseaux d'eau potable, avant la délégation de la compétence «Eau et Assainissement» à la Communauté de Commune en janvier 2018, en changeant les deux derniers tuyaux en plomb, améliorant et sécurisant les deux réservoirs d'eau potable et mettant en place 13 vannes pour sectorialiser le

réseau du village.

- Nous prévoyons l'installation d'une baie-vitre, côté sud, au-dessus de l'estrade de la salle polyvalente, afin de supprimer l'humidité et d'avoir une source de lumière naturelle.
- Monsieur le Sénateur Courteau nous a octroyé la somme de 2 100 €, sur son aide parlementaire, afin de continuer la restauration des chéneaux de l'église. Nous l'en remercions.
- Nous continuerons l'optimisation de l'éclairage public, dossier en cours d'élaboration.
- Nous vous tiendrons au courant de l'avancée des travaux, dans notre bulletin municipal.

Je tiens à vous rappeler que pour le bien vivre ensemble dans notre petit village, il est important que nous soyons vigilants en respectant certaines consignes. Comme par exemple, presser et fermer les couvercles des conteneurs poubelles, afin que les chats ou autres animaux ne déchiquettent pas les sacs et que les détritrus n'envahissent pas le village. Il est important aussi de contribuer à la collecte sélective. Quant aux encombrants, nous n'avons que l'embaras du choix entre les déchetteries de St Papoul, Bram ou Castelnaudary. La majorité d'entre nous possède un véhicule et nous passons régulièrement dans une de ces trois communes, alors il est facile d'y déposer nos encombrants.

Le respect de ces quelques consignes permettrait à Villespy d'être plus agréable à vivre, plus propre et attrayant à regarder.

Courant septembre 2017, nous réitérerons notre journée citoyenne, en espérant être un peu plus nombreux qu'en 2016.

Comme chaque année je terminerai par une citation à méditer :

« La valeur d'un homme tient dans sa capacité à donner et non dans sa capacité à recevoir »
Albert Einstein.

Don du sang :

Le 18 novembre dernier, l'Amicale des donneurs de sang a organisé une collecte dans notre village. Malheureusement, seules 27 personnes se sont présentées. Seules 24 ont pu donner leur sang. N'oublions pas que **« donner son sang peut sauver des vies »** et permet à chacun de

régénérer son organisme. L'Amicale compte sur vous lors de sa prochaine visite afin de regonfler les stocks. Les prochaines collectes sont programmées les 22 mars à Lasbordes, 17 août à Villepinte et 17 novembre à Villespy. Merci d'avance !

Santé :

Depuis quelques mois Monsieur Jean-Marc HOULOU, masseur-kinésithérapeute, s'est installé dans notre village, il exerce au sein du

cabinet MONTECH à Saint-Martin-Lalande. Vous pouvez le joindre au 04 68 23 97 35 ou au 06 25 09 07 46 pour convenir d'un rendez-vous.

Téléthon :

Samedi 26 novembre dernier, la salle polyvalente n'était pas assez grande pour accueillir les participants au repas des « Saveurs du Monde ».

L'ensemble des convives a pu apprécier les divers plats exotiques que les bénévoles villespynois avaient confectionnés.

Logement communal :

Depuis le mois de décembre l'appartement au-dessus de l'école est vacant. Merci de faire circuler l'information autour de vous et de contacter la Mairie si une personne est intéressée.

Révision des listes électorales :

Suite aux inscriptions, qui prenaient fin au 31 décembre 2016, nous pouvons compter au 1^{er} février 2017, 41 nouvelles inscriptions et 17 radiations, pour un total de 323 inscrits dans notre commune.



Restauration du mur de Villesplas :

Suite aux travaux de réfection entrepris par nos agents municipaux sur le mur de la placette du hameau, le panneau municipal avait été supprimé. Depuis le 26 janvier dernier, Francis accompagné d'un jeune stagiaire du village, Joseph PUYO, ont procédé à l'installation d'une « marquise » qui abrite désormais le nouveau panneau d'affichage. Merci à tous les deux pour ce travail !

Goudronnage :

Suite à l'effacement et au renforcement du réseau électrique basse tension, l'entreprise Bernard VALLEZ de Salles-sur-l'Hers a goudronné les 31 janvier et 1^{er} février les tranchées colmatées sur plusieurs points de la commune.

Les câbles électriques aériens sont en train, également, d'être enlevés sur la partie mise en souterrain, l'entrée de notre village sera de ce fait plus agréable au coup d'œil !



Matériel emprunté :

Après vérification, il s'avère que deux tables et quatre tréteaux ont été prêtés par la Mairie. Les emprunteurs ont oublié de les ramener, merci de vous signaler et de les restituer au plus vite.



Incivilités :

Malgré les multiples mises en garde, certains Villespinois ne respectent pas l'hygiène et l'environnement du cœur du village. En effet, entre crottes de chiens et postes de télévision déposés à côté des containers, notre village ne reflète pas le savoir-vivre minimum.

Nous rappelons qu'une amende de 450 € peut être appliquée à tout contrevenant. Faudra-t-il en arriver là pour que la situation devienne normale ?

Frelons asiatiques :

Un nid de frelons asiatiques a été photographié dans la plaine de Villespy. Cet insecte nuisible est arrivé en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment des abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale.

Aussi, nous vous rappelons que **deux périodes bien précises** sont favorables pour le piéger :

- du 1^{er} février au 15 avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation.

- du 15 octobre à la fin novembre.

Pour confectionner un piège vous pouvez vous reporter au bulletin N° 2 « Du Tenten à la Migaronne » ou aller sur le site

<https://desinsectisation.ooreka.fr/fiche/voir/285487/fabriquer-et-utiliser-un-piege-a-frelons-asiatiques>

Sacs poubelles :

Comme nous vous l'indiquions dans notre précédent numéro (N°10), les sacs poubelles doivent désormais être retirés à la Mairie.

Une permanence sera assurée :

- mardi 21 février, de 9h à 12h et de 15h30 à 19h
- mercredi 22 février de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Merci de votre compréhension.

Des nouvelles de l'école

Les correspondants d'Halifax !!!



Bonjour ! Nous allons vous présenter notre projet de correspondance avec l'Angleterre.

Depuis le début de l'année, nous correspondons avec une classe qui se situe en Angleterre, dans la ville d'Halifax.

Nous nous échangeons des lettres, des dessins, des recettes.

Cela nous permet d'écrire et de lire en anglais ! Nous écrivons aussi en français, afin que nos correspondants puissent, eux aussi, apprendre notre langue !

Nous sommes toujours très impatients de recevoir de nouvelles lettres !

Article rédigé par Stacey, Lorélyne, Natalia

Etat Civil

Naissance :

Nathan William John STARLING, le 26 janvier 2017

Décès :

Elise TOPPAN, épouse BOYER, le 17 décembre 2016

Jacques HODENT, le 1^{er} février 2017

Le coin des associations



La Petite Plume Villespynoïse

Samedi 21 janvier dernier à 16h, l'ensemble de leurs adhérents a partagé la traditionnelle galette des rois. La Petite Plume Villespynoïse remercie Madame le Maire ainsi que tous les adhérents et les personnes présentes à cette dégustation et celles qui, en donnant de leur temps, ont permis que ce moment de partage convivial se passe dans les meilleures conditions.

Si vous voulez nous rejoindre, retrouvez-nous les :

- mardi de 18h à 20h : Tennis de table pour les plus de 15 ans et adultes,
- jeudi de 18h à 20h : Badminton pour tous,
- samedi de 14h à 17h : Tennis de table selon les disponibilités de la salle.

Le Président tient à remercier, tout particulièrement le Président du Club de Tennis de Table Revel-Lauragais, Johnny SALVETAT pour sa présence et son soutien au sein de l'association.

Pour tout contact ou renseignements :

M. Nagibe HAMRI Tél : 04 68 23 86 17 / 06 36 57 35 10

Camnam

Calendrier des randos à venir :

Dim. 26 février : Villasavary

Dim. 12 mars : Monséret

Dim. 26 mars : Leucate, La Franqui

Dim. 23 avril : Pays de Sault, Roquefeuil

Dim. 7 mai : Montségur, Etang des Truites

Dim. 21 mai : Rabat 3 Trois Seigneurs, Etang Bleu

LE MILLAS (MILHÀS en occitan) et son histoire :

Un plat tout simple et bien de chez nous, « plat du pauvre » qui s'est transformé et amélioré en « dessert du gourmand ». Il tire son nom de l'occitan « milh » qui se prononce « mil » et qui veut dire « millet ». Cette graine était utilisée depuis l'Antiquité en Europe, avant que ne lui succède le maïs venu d'Amérique au XVII^e siècle. Ce dernier fit donc son entrée dans nos marchés régionaux et plus précisément le 5 octobre 1637 sur celui de Castelnaudary. De ce fait en occitan, le maïs prend souvent le nom de millet. Notre dessert se fait donc tout simplement, en faisant bouillir de la farine de maïs dans de l'eau salée.

Autrefois, le millas constituait le repas traditionnel familial. Les paysannes le préparaient dans un chaudron pendu dans la cheminée. La cuisson était très longue ; il fallait remuer sans arrêt dans le chaudron et à mesure la pâte s'épaississait. Afin de maintenir le chaudron en place, nos ancêtres eurent l'idée d'utiliser une pierre à millas ou "pèire à milhas". Cette pierre épousait la forme du chaudron : posée contre lui devant la cheminée, elle l'empêchait de se balancer. De plus, elle offrait l'avantage de préserver les jambes de la cuisinières de la chaleur.



Chaque pierre était dotée de poignées pour la soulever plus facilement, soit une seule en façade soit une sur chacun des côtés. Certaines d'entre elles étaient décorées de fleurs, date ou, initiales...



Aucun des modèles n'était identique. En effet, chacune était conçue en fonction des besoins de la famille : la taille dépendait du nombre de personnes au foyer et donc de la taille du chaudron. Les matériaux utilisés étaient principalement de la pierre ou de la tuile selon la région dans laquelle on se trouvait et les matériaux disponibles sur place.

On raconte que la tradition voulait que ce soit le maçon qui construisait la cheminée de la ferme qui offrait la pierre à millas.

Dès les années 1900, les pierres à millas ont commencé à disparaître pour être remplacées progressivement par les trépieds puis par la cuisinière à gaz.

LE MILLAS DE CECILE :

Pour cela il vous faut : Ingrédients et ustensiles :

4 litres d'eau (auxquelles vous enlèverez $\frac{3}{4}$ de verre) ; 4 cuillerées à café rase de gros sel ; 1 kg de farine de maïs tamisée (du moulin de Lasbordes) ; 1 pairòl (prononcez « païròl » ou chaudron) que vous pourrez remplacer de nos jours par une cocotte-minute avec moins de poésie ; 1 todelha (prononcez « toudeillo » ou bâton à touiller, grande cuillère à millas taillée dans du bois de hêtre ou de châtaignier).

- Mélanger l'eau avec le sel et mettre à chauffer. Dès que l'eau frémit, verser alors la farine en pluie poignée par poignée.

- Remuer vigoureusement. Laisser cuire à feu doux sans cesser de tourner avec la todelha, pendant environ 50 minutes. Le but est d'obtenir une bouillie très épaisse.

Normalement, la cuillère doit tenir debout toute seule au milieu du « pairòl ». Vous pouvez y mélanger un zeste de citron pour parfumer la pâte.



- Couvrir la table ou une planche large (rallonge de table) d'un linge propre et sans odeur et le saupoudrer de farine de maïs.
- Étaler la bouillie sur une épaisseur d'environ 2 cm. Laisser complètement refroidir (plusieurs heures donc). On peut également étaler la pâte sur une plaque à four.
- Découper le millas en rectangles, les fariner à nouveau légèrement et les faire dorer à la poêle dans un peu d'huile et de beurre. On peut les flamber à l'Armagnac.
- Déguster le millas très chaud, saupoudré de beaucoup de sucre ou avec de la confiture.

Bibliographie : La cuisine de Catinou – Charles MOULY- Ed. Loubatières
Couleurs Lauragais N° 46 et 47
 Site internet : gourmandisesansfrontieres.fr

Et un grand merci à Cécile BARDOU pour sa recette !

Al perron de l'ostal :

L'Ivernada

Los buòus son a l'estac. Los valents trabalhaires,
 Dempuèi las curbisons dusca als jorns
 primairencs,
 Per moments an lo sosc dels gauges terrairencs
 Que de lors patiments son estats consolaires.

Se bremban camps nolents e mèrles estuflaires,
 Prats dalhats ont lo fen s'estolira a bèls rengs,
 Solelhs-colcs porporats e fresques rius clarencs
 Ont, lo vèspre, bevián a glops reviscolaires.

Quant veson, en tornant del clòt, a l'entrelutz,
 Los araires colcats jos l'embarc, asta ensús,
 Lor ven la languison del bruch de la tresega...

Com laissarián la grèpia e'l palhat agradiu
 Per aver las nasics clinadas sus la rega,
 Los romiaires perduts dins lors raives d'estiu !

Antonin PERBOSC – Lo libre del campèstre
(1902)



Antoine Crépin, dit **Antonin Perbosc** est né le 25 octobre 1861 dans la commune de Labarthe (Tarn-et-Garonne), mort à Montauban en juillet 1944. Il est l'aîné des quatre enfants d'une famille de métayers. Il épouse en 1882 Maria Vidailiac, institutrice comme lui. Ils auront une fille, Hélène. Créateur du concept d'Occitanie et re-fondateur de la langue et de la graphie occitanes, son œuvre poétique, en langue d'Oc, est une réécriture - basée sur des convictions théoriques explicites - de la tradition orale.

L'Hivernage

Les bœufs sont à l'attache. Les vaillants
 travailleurs,
 Depuis les semailles jusqu'aux jours du
 printemps,
 Sont hantés par les joies de la terre
 Qui, de leurs peines, furent les consolatrices.

Ils se rappellent les champs odorants et les
 merles siffleurs,
 Les prés fauchés où le foin s'étale en belles
 rangées,
 Les couchants empourprés, les frais ruisseaux
 clairs
 Où, le soir, les lampées qu'ils buvaient les
 ressuscitaient.

Quand ils voient, au retour de la mare, au
 crépuscule,
 Les charrues gisant sous le hangar, timon
 dressé,
 Il leur vient le regret du bruit du joug et des
 courroies.

Ah ! Comme ils laisseraient la crèche et la douce
 litière

Pour avoir les naseaux baissés sur le sillon,
 Les bœufs ruminants et perdus dans leurs rêves
 de l'été !

Antonin PERBOSC

Le comité de rédaction :

Jean-Pierre Barès, Michèle Bastide, Karine Derkaoui, Monique Hodent, Suzanne Jésuspret, Maryse Lala-Laffont, Pierre Sélariès.

LOS FESTEJAIRES VILLESPYNOIS

Comité des fêtes
1 place de la mairie
11170 VILLESPI

W111000555

Villespy, le 26/01/2017

Mesdames, Messieurs,

Le Comité des Fêtes, vous annonce l'organisation, le 17 avril 2017 du repas de l'omelette.

MENU

- Apéro
- Salade
- Omelette
- Grillades
- Fromage, dessert
- Vin, café

PRIX

- ◇ Adultes : 15€
- ◇ Enfants : 5€ (5 à 12 ans)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : ----- Prénom : -----

Nombre d'adulte : ----- Nombre d'enfant : -----

Inscription jusqu'au 10 avril 2017

Bulletin à retourner :

Au secrétariat de la mairie,
ou chez Mme Anne-Marie CORREZE, 10 rue de la ville - 11170 Villespy

Règlement par chèque à l'ordre du comité des fêtes « Los Festejares Villespynoï »